

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1025

présenté par

M. Bies, rapporteur thématique, M. Hammadi, rapporteur Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

-----

**APRÈS L'ARTICLE 28, insérer la division et l'intitulé suivants:**

« Chapitre II *bis*

« Renforcer la démocratie locative dans le logement social »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à créer, au sein du titre II, un nouveau chapitre consacrée à la démocratie locative.